



ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

Perceptions des pays membres et des institutions de l'Union européenne sur l'intégration de la Serbie et du Monténégro

Andreea Corchiș

Faculté d'études européennes, Université Babeş-Bolyai, Roumanie

andreeacorchiis@yahoo.com



Reçu le 20-08-2019 / Évalué le 03-09-2019 / Accepté le 15-10-2019

Résumé

Bien que le débat sur l'adhésion de la Serbie et du Monténégro à l'Union européenne soit fondé sur des arguments institutionnels solides, dans le contexte du dossier des Balkans occidentaux, le rythme des négociations des deux pays avec la Commission européenne reste modeste. Dans cette recherche, nous avons retrouvé les fondements historiques qui justifient la démarche de rapprochement de l'UE des deux pays ex-yougoslaves, tout en évoquant la nature de leurs relations avec l'espace communautaire à présent. La question des perceptions de l'intérieur de l'Union à l'égard des deux pays est analysée à plusieurs niveaux, y compris par le biais des rapports de la Commission européenne et des débats au Parlement européen et dans les chancelleries des États membres, afin d'évaluer la plausibilité de l'année 2025 comme moment possible de leur adhésion.

Mots-clés : Serbie, Monténégro, intégration européenne, négociations, Balkans occidentaux

Perceptions of the member states and institutions of the European Union of the integration of Serbia and Montenegro

Abstract

Albeit the debate on the accession of Serbia and Montenegro to the European Union is based upon solid institutional arguments, amid the Western Balkans file, the pace of the negotiations between the two countries and the European Commission remains modest. In this research, we have retraced the historical grounds that justify the endeavour of the two former Yugoslav countries to become closer to the EU, while presenting the state of their relations with the community framework at this time. The matter of perceptions within the Union regarding the two countries is analysed at various levels, including through the reports of the European Commission and the debates within the European Parliament and in member states' chancelleries, so as to assess the likelihood of 2025 becoming the time of their accession.

Keywords: Serbia, Montenegro, European integration, negotiations, Western Balkans

Introduction

L'intégration des Balkans occidentaux reste un dossier fascinant du paysage communautaire, d'autant plus que ceci comporte des aspects politiques, voire historiques, aussi bien que géopolitiques, à part les critères bien connus qui recouvrent le domaine économique, entre autres. Dans cette recherche, nous nous proposons d'analyser les cas de la Serbie et du Monténégro, que nous jugeons emblématiques pour la politique d'élargissement de l'Union européenne à présent. Ce sont deux pays voisins de la Roumanie, qui ont vécu une histoire tantôt commune, tantôt différente, appartenant au dossier sinueux de l'ancienne Yougoslavie, et dont la situation à présent nous semble différente, au moins sur le plan de leurs perspectives et attachements en matière de politique étrangère. Or, si l'on prend une Serbie qui se tourne souvent vers la Russie et qui invoque une pléthore d'arguments pour ceci, d'une part, et un Monténégro qui vient de l'intégrer dans les structures de l'OTAN, un pays de petite taille mais avec des questions complexes à propos de sa préparation pour joindre la famille européenne, nous avons la recette d'une étude que nous trouvons intéressante.

Parmi les questions de recherche auxquelles nous souhaitons répondre, on retrouve les suivantes : combien important est-il de promouvoir l'intégration rapide des deux pays mentionnés et quels effets est-ce qu'un tel geste aurait sur la réforme dont l'UE a besoin? Combien préparés sont la Serbie et le Monténégro, sur le plan formel, pour le poids de l'intégration, qui s'est avéré difficile pour d'autres pays de la région, voir la Roumanie et la Bulgarie? Qui soutient et qui empêche (de l'intérieur et de l'extérieur de l'Union) la candidature des deux et pour quelles raisons? Les réponses à de telles questions nous permettront d'atteindre le but de notre recherche, qui est d'offrir une brève analyse de la situation de la Serbie et du Monténégro sur la voie vers l'adhésion à l'UE et d'offrir des arguments en faveur d'une politique que nous soutenons, c'est-à-dire l'élargissement qui peut être une solution à la crise d'image qui affecte notre Union depuis des années. La méthodologie que nous souhaitons employer pour cette recherche repose notamment sur les moyens qualitatifs - analyses de documents primaires, discours, littérature internationale etc., comparaisons entre les deux dossiers proposés, avec des observations critiques et des analyses faites par le biais des principales attitudes envers la politique d'élargissement de l'UE, autant europhiles qu'eurosceptiques.

Nos analyses et nos synthèses tiendront compte aussi de la presse internationale et des prises de parole des décideurs européens, afin d'obtenir une pluri-perspective et de réduire les confusions et les chances de prononcer des observations biaisées. Cependant, nous ne cacherons pas notre attachement à l'égard du projet communautaire et de la politique étudiée, qui a favorisé, à notre avis, l'Europe

centrale et orientale, une véritable réparation historique conclue avec l'intégration de plusieurs pays de la région dans la Communauté, à des moments tels 2004, 2007 et 2013. Ainsi, la motivation qui se trouve derrière le choix de la Serbie et du Monténégro en tant qu'études de cas du processus d'adhésion dans le contexte compliqué de l'UE que nous traversons à présent tient compte non seulement de l'importance régionale des deux pays, mais aussi d'un certain intérêt personnel pour la région, dont la complexité culturelle et l'histoire tumultueuse nous paraissent dignes d'être étudiées en profondeur.

Tous les pays des Balkans figurent à l'ordre du jour du futur élargissement de l'Union. Cependant, il existe une division entre les pays candidats et les pays candidats potentiels au statut de membre au sein de l'Union (Ilievski, Ilik, 2018 :122).

Il y a eu des tentatives de créer une unification, une histoire européenne commune pour promouvoir la paix, la sécurité et une identité européenne élargie depuis l'effondrement du communisme en Europe. Cependant, l'État russe a été mal placé dans la nouvelle histoire d'Europe de l'Est, avec des ingérences dans les affaires étrangères des pays de la région et des attaques sur le récit historique russe (Ibidem :141).

Il ne faut pas oublier l'influence russe dans la région des Balkans, où elle s'est sentie laissée de côté dans la reconstruction post-communiste. Comparé à l'Allemagne d'après-guerre, par exemple, la Russie n'a pas reçu la même aide pour la reconstruction et l'établissement des institutions démocratiques. Il y a eu toujours une tendance parmi les pays d'Europe de l'Est de se positionner entre la Russie et l'Occident. Dans le cas de la Russie, elle peut invoquer une histoire commune avec beaucoup de pays des Balkans, comme le Monténégro et notamment la Serbie. Quand il s'agit de cette dernière, c'est l'alliée la plus fidèle de la Russie dans les Balkans. Voilà l'une des raisons pour lesquelles la Russie se sent trahie si certains pays balkaniques deviennent profondément enracinées dans l'Ouest. Une fois que l'OTAN a pris de l'ampleur dans la région, elle est devenue une menace réelle pour la Russie, de même que la perspective d'une adhésion des Balkans à l'UE. D'une part, la Russie se souvient encore des bombardements du Kosovo des années 1990 et veut maintenir son affinité historique avec des pays qu'elle considère comme des alliés naturels. D'autre part, du côté européen, les puissances de l'Europe occidentale craignent que la Russie ne sape la souveraineté de ces États indépendants, perturbant leurs processus démocratiques et les utilisant comme une sphère d'influence.

Quant au Monténégro et à la Serbie et à leur proximité à l'UE, nous devons mentionner leur progrès depuis l'effondrement de la Yougoslavie dans les années 1990 - qui a été divisée en Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie et la Slovénie. Les Serbes et les Monténégrins sont des peuples étroitement liés des Balkans, ultimement des descendants de tribus slaves, celtiques et autres. Leur héritage, leurs récits nationaux, leurs coutumes et leurs rituels sociaux sont similaires, mais les Serbes et les Monténégrins ne voient pas leur histoire de manière simpliste, mais plutôt comme un héritage historique.

Seules les républiques de Serbie et du Monténégro ont accepté de maintenir l'État yougoslave et ont établi une constitution pour une nouvelle Yougoslavie, le 26 décembre 1991, lorsque la Serbie, le Monténégro et les territoires contrôlés par les rebelles serbes en Croatie se sont mis d'accord pour former une nouvelle « troisième Yougoslavie » (Roux, 1992 : 280). En 2002, la Serbie et le Monténégro sont parvenus à un nouvel accord concernant la poursuite de la coopération, qui, entre autres changements, promettait la fin du nom de Yougoslavie. Le 4 février 2003, l'assemblée fédérale de Yougoslavie a créé une union d'État ou une confédération, l'Union d'État de Serbie-et Monténégro, bien que le nom « Yougoslavie » fût encore couramment utilisé. Une nouvelle charte constitutionnelle a été adoptée pour fournir un cadre à la gouvernance du pays.

L'État commun de Serbie-et-Monténégro a vu le jour à la suite d'une intervention cruciale de l'UE. C'est la suggestion de l'UE - y compris la promesse d'une intégration complète dans son cadre - qui a incité les deux parties à redéfinir leurs relations constitutionnelles et à rester ensemble dans un État commun. D'autres acteurs extérieurs ont pleinement soutenu l'initiative de l'UE visant à négocier un accord entre Belgrade et Podgorica et à user de son influence vis-à-vis de la Serbie et du Monténégro en raison de leur intérêt exprimé de faire partie de l'UE (Perspective monde, 2006).

Dimanche, le 21 mai 2006, les Monténégrins ont voté lors d'un référendum sur l'indépendance, à laquelle 55,5% des citoyens ont été favorables. Cinquante-cinq pour cent ou plus des votes affirmatifs étaient nécessaires pour dissoudre la confédération et la Yougoslavie. Le taux de participation a été de 86,3% et 99,73% des plus de 477 000 votes ont été jugés valables (Ibidem).

La proclamation d'indépendance monténégrine qui a suivi, le 3 juin 2006, et la proclamation d'indépendance serbe, le 5 juin, ont mis fin à la confédération de la Yougoslavie et aux derniers vestiges de la République fédérale de Yougoslavie (La Croix, 2011).

Publiquement, en Serbie, les réactions ont été favorables, le président Boris Tadić souhaitant que les deux républiques entretiennent de bonnes relations et que la Serbie soit la première à reconnaître le Monténégro en tant que pays indépendant. Mais, à l'intérieur du pays, d'autres idéalistes nationalistes, Matija Bećković et Ljuba Tadić - le père du président - ont envoyé à l'UE des lettres de protestation très médiatisées. Les autres réactions en Serbie allaient de l'approche « nous ferions mieux sans eux de toute façon » à la colère et à la trahison (Europe Briefing, 2006).

Le rapprochement de l'Union européenne

Depuis l'effondrement de la Yougoslavie et de l'État commun de Serbie-et-Monténégro, l'UE a essayé de « gagner » les pays balkaniques et de soutenir cette région - là, il y a eu beaucoup de tentatives visant la communication entre l'UE, le Monténégro et la Serbie. Les efforts déployés par l'Union européenne pour rapprocher les pays de la région des Balkans occidentaux, mais également les connaissances partagées et les significations attribuées à la région ont été de véritables priorités pour cette première.

Toute une série d'activités politiques consécutives au niveau de l'Union européenne ont favorisé les avancées de la candidature du Monténégro en matière d'intégration, à commencer par la décision bien connue du Conseil européen de Feira des 19 et 20 juin 2000, qui a donné aux pays des Balkans occidentaux un statut essentiel de candidats.

Nous pouvons mentionner que de l'éventuelle adhésion à l'UE a fait également partie l'Accord de stabilisation et d'association (ASA), lancé en 1999 comme politique majeure de l'UE envers les Balkans occidentaux. En effet, la Commission européenne a expliqué en 2003 que l'Accord de Stabilisation et d'Association fournissait un cadre qui « vise à mener à l'adhésion éventuelle, quoique par une route plus longue et personnalisée » (Duran, Morgera, 2012 : 25).

L'accord d'exemption de visa conclu entre le Monténégro et l'Union européenne (Communiqué de presse de la Commission européenne, 2007), entré en vigueur le 19 décembre 2009, ainsi que les dispositions similaires concernant les pays voisins, la Serbie et l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (Corpădean, 2018 : 15-25), rappelaient les progrès réalisés par les trois pays dans des domaines allant de la protection frontalière à la réforme de la justice et de la sécurité.

Alors que le Monténégro a adhéré à l'OTAN et que le rapprochement de l'Union européenne progresse régulièrement, le ferme engagement du Monténégro par

rapport à la Serbie lui a permis d'avancer dans son processus de réforme en profondeur, sans toutefois y avoir de date précise pour son adhésion à l'UE. À partir du 17 décembre 2010, le Monténégro reçoit le statut de candidat officiel et en 2011, il obtient une réponse favorable de la Commission sur l'ouverture des négociations d'adhésion (Le Monde, 2010).

La Serbie a été identifiée comme potentiel candidat à l'adhésion à l'Union européenne lors du Conseil européen de Thessalonique en 2003 (Le Borgn, Mignon, 2006 : 37-38). En 2008, un Partenariat européen pour la Serbie a été adopté, fixant les priorités pour le pays qui a demandé formellement l'adhésion en 2009 (Perspective Monde, 2014). Le Conseil européen a accordé le statut de pays candidat à la Serbie en mars 2012. En juin 2013, on a décidé l'ouverture des négociations d'adhésion. La Commission a été invitée à effectuer une analyse de l'acquis de l'UE avec la Serbie, qui a débuté en septembre 2013. Toujours en septembre 2013, l'Accord de stabilisation et d'association, signé en 2008 entre les États membres de l'UE et la Serbie, est entré en vigueur. Le Conseil a adopté le cadre pour les négociations avec la Serbie en décembre 2013 et la première conférence intergouvernementale avec la Serbie a eu lieu en janvier 2014, marquant le début officiel des négociations d'adhésion. À la fin de 2019, 18 chapitres de négociation avaient été ouverts et deux chapitres de négociation sont provisoirement clos (chapitres 25 et 26).

En plus, une étape clé dans l'évolution des relations de l'UE avec les pays de la région des Balkans occidentaux découle du Processus de Berlin, qui est centré sur l'engagement réitéré pour l'élargissement futur. Initié par l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Croatie en 2014, le Processus de Berlin inclut des sommets annuels dédiés au soutien de l'intégration des Balkans occidentaux, en se concentrant sur des questions telles que l'infrastructure et la connectivité, le rôle de la société civile, la coopération régionale, la crise des réfugiés et les défis à la sécurité européenne, les jeunes, la création d'emplois et la prospérité etc. (Joannin, 2018)

Il faut retenir qu'une fois qu'un pays a été reconnu comme candidat, il franchit les différentes étapes du processus à un rythme qui dépend largement de ses mérites et de ses progrès. Un pays candidat doit adopter et mettre en œuvre l'ensemble de la législation de l'UE (l'acquis communautaire). La Commission rend compte des progrès réalisés dans ses rapports annuels par pays. Toutes les décisions importantes sont prises par le Conseil, statuant à l'unanimité, depuis l'ouverture des négociations jusqu'à leur clôture. Le traité d'adhésion doit être approuvé par le Parlement et le Conseil avant d'être ratifié par tous les États contractants. Les pays

candidats et candidats potentiels reçoivent une assistance financière pour mener à bien les réformes nécessaires. Depuis 2007, l'aide de préadhésion de l'UE est gérée par le biais d'un instrument unique et unifié : l'instrument d'aide de préadhésion (IAP).

L'opinion courante de la Commission européenne est que : « Le Monténégro reste modérément prêt à appliquer l'acquis et les normes européennes dans ce domaine, mais a globalement progressé. Les recommandations de l'année dernière ont été partiellement appliquées en renforçant encore le professionnalisme du pouvoir judiciaire et en recourant davantage aux enquêtes financières. Toutefois, des problèmes subsistent, notamment en ce qui concerne l'efficacité et la responsabilité du pouvoir judiciaire, et les enquêtes financières ne sont toujours pas systématiquement ouvertes dans toutes les affaires de corruption. La corruption est répandue dans de nombreuses régions et reste un sujet de préoccupation. Les problèmes liés à l'indépendance, à la crédibilité et à la définition des priorités de l'Agence anti-corruption doivent encore être résolus de manière convaincante » (Key findings of the 2019 Report on Montenegro).

Quant à la Serbie, les négociations d'adhésion ont été officiellement ouvertes le 21 janvier 2014. Le Rapport de 2019 conclut que la Serbie « a un certain niveau de préparation pour appliquer l'acquis et les normes européennes sur cette surface. La Serbie a fait des progrès limités. En avril 2018, la Serbie a soumis à la Commission de Venise le projet de dispositions constitutionnelles visant à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire. Cette dernière a présenté ses conclusions en juin 2018, avec un certain nombre de recommandations sur les modifications requises pour que le projet de dispositions réponde aux normes européennes » (Serbia 2019 Report)

Le soutien des États membres et du Parlement européen

Selon sa position officielle, tout comme les États membres de l'UE, la République de Serbie s'efforce de construire une société dont les valeurs fondamentales sont le pluralisme, la tolérance, la solidarité, la non-discrimination, l'État de droit et le renforcement des institutions démocratiques afin de garantir les valeurs visées. La République de Serbie est, dans une certaine mesure, déjà intégrée dans les processus économiques européens. L'adhésion de la Serbie à l'Union européenne contribuera à la stabilité dans la région et à la réalisation d'une zone de paix, de justice, de liberté et de sécurité en Europe. L'ouverture des négociations d'adhésion avec la Serbie envoie un message fort aux autres pays des Balkans occidentaux à persévérer dans leurs efforts pour surmonter les obstacles restants (Intergovernmental Conference on the Accession of the Republic of Serbia to the European Union, 2014).

Nous tenons à souligner que, dans son avis sur la demande d'adhésion de la Serbie à l'Union européenne en 2011, la Commission européenne a déclaré que « la Serbie serait en mesure d'assumer les obligations découlant de l'adhésion à moyen terme », et que « l'adhésion aurait un impact global limité sur les politiques de l'Union européenne et n'affecterait pas la capacité de l'Union de maintenir et d'approfondir son propre développement » (*Ibidem*).

Le rapporteur du PE pour la Serbie, David McAllister, a souligné que : « La Serbie a bien progressé, sa perspective d'adhésion à l'UE est tangible. C'est d'autant plus important maintenant que nous voyons resurgir les tensions entre la Serbie et le Kosovo », a évalué le commissaire pour l'élargissement Hahn. Il a ajouté que la situation en matière de respect de la loi était contrastée, avec des retards dans de nombreux domaines importants et des résultats concrets encore difficiles à démontrer » (*Draft resolutions on Western Balkan countries discussed in European Parliament, 2018*).

Cristian Dan Preda, en s'adressant au Parlement européen en tant que représentant du Parti populaire européen, a déclaré : « Nous souhaiterions beaucoup que la Serbie devienne membre de l'UE d'ici 2025, même s'il reste beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne le Kosovo » (*Ibidem*).

D'autres eurodéputés ont été beaucoup plus critiques envers le pays. Tanja Fajon, du groupe des Socialistes et démocrates, a condamné le traitement réservé aux médias critiques et aux membres de l'opposition, affirmant que « Il existe une grande division entre les documents de l'UE et la situation en Serbie » (*Ibidem*).

Igor Šoltes, des Verts, a reconnu les progrès de la Serbie en matière de croissance économique et de stabilité macroéconomique, mais a souligné certains problèmes qu'il jugeait particulièrement problématiques. « Il y a beaucoup de progrès à faire dans les domaines de la liberté d'expression et des médias, il faut renforcer la coopération avec les ONG » (*Ibidem*), a-t-il déclaré.

Pour l'Allemagne, le ministre des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel, a déclaré que : « Si la Serbie veut se rapprocher de l'Union européenne, l'instauration de l'État de droit est une condition primordiale, mais également, naturellement, l'acceptation de l'indépendance du Kosovo... C'est une condition centrale pour emprunter le chemin de l'Europe. » (*McLaughlin, 2018*).

Dans le cas de la Serbie, il y a eu une dispute avec la Roumanie sur la situation de la vallée du Timoc, qui est une région au nord-est de la Serbie et au nord-ouest de la Bulgarie. Les Vlahs / Roumains de « Valea Timocului » (Serbie), qui parlent roumain, ne bénéficient d'aucun droit culturel particulier, bien qu'ils soient

nombreux, beaucoup plus que les Roumains de Voïvodine. Les politiques du gouvernement serbe établissent une ségrégation entre les Roumains de Voïvodine et ceux de la vallée du Timoc. Dans certaines déclarations du gouvernement serbe, il est reconnu que « les membres de cette population ont sans aucun doute des caractéristiques similaires à celles de la Roumanie, et la langue et le folklore conduisent à la variante de leur origine roumaine. » (Diaconescu, 2019).

La Roumanie a laissé entendre que d'éventuelles oppositions à l'adhésion de la Serbie à l'UE pourraient être exprimées en 2008 si les droits de son groupe minoritaire de bénéficier de l'éducation et du service religieux en roumain ne seraient pas respectés et garantis. Cela a provoqué une réaction hâtive de la part du président Boris Tadić, suivie par une normalisation des relations bilatérales, en dépit de la résolution quelque peu incertaine de la question.

D'autre part, un État membre de l'UE qui soutient l'adhésion du Monténégro et de la Serbie est la Hongrie. Le ministre hongrois des affaires étrangères, Péter Szijjártó, a déclaré récemment que le Monténégro et la Serbie étaient pratiquement prêts à adhérer et que l'intégration des Balkans occidentaux était dans l'intérêt politique, économique et de sécurité de l'UE (Brzozowski, 2019).

Le Président français, Emmanuel Macron, considère que les Balkans occidentaux font partie intégrante de l'Europe sur les plans culturel et historique et il souhaiterait à terme les voir adhérer à l'Union. L'Ambassadeur de France en Serbie, Jean Louis Falconi, a déclaré que son pays ne visait pas un « veto » ou une sortie du « partenariat privilégié », mais soutenait l'adhésion à part entière de la Serbie et des Balkans occidentaux à l'UE (European Western Balkans, 2019).

Pour le Monténégro, le rapporteur au PE a été Charles Tannock, qui en a profité afin de souligner le consensus euro-atlantique généralement fort du Monténégro, particulièrement manifesté lors de son accession à l'OTAN en 2017. Cela rend son alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne assez solide. Il a souligné aussi, dans le contexte de la question de la sécurité des frontières, que : « plus au sud, les flux d'immigration clandestine peuvent être stoppés. » (N1, 2018).

Le PE a déclaré que le Monténégro avait progressé le plus et s'était le plus rapproché de tous les pays des Balkans occidentaux. L'État a été félicité pour ses progrès dans la lutte contre la corruption, l'introduction du gouvernement électronique et la transparence. « Pendant neuf ans, le Monténégro a été une bonne nouvelle pour les Balkans occidentaux. Cela doit devenir un succès pour l'adhésion à l'UE des Balkans occidentaux », a souligné Tannock (*Ibidem*). Toutefois, le rapport de Tannock met en garde contre les piétres résultats obtenus dans la lutte contre la traite des êtres humains et la liberté des médias au Monténégro.

Dans son rapport, on estime que le Monténégro, s'il dispose d'une volonté politique forte, de réformes réelles et décisives et du règlement des différends avec ses voisins, pourrait être prêt pour l'adhésion à l'UE d'ici 2025. Les députés ont appelé à une mise en œuvre effective des politiques visant les droits fondamentaux, en particulier dans le domaine de l'égalité des sexes, du droit des personnes handicapées à être incluses dans la société, des droits des enfants et des droits des Roms. Le Monténégro est également invité à renforcer la confiance dans l'agence anti-corruption et à améliorer sa réputation, ainsi que la transparence de l'administration publique et l'échange d'informations pour une administration publique plus respectueuse à l'égard des citoyens, professionnelle et dépolitisée (Draft Report, on the 2018 Commission Report on Montenegro).

Karoline Edtstadler, présidente du Conseil, a reconnu que le Monténégro était un pays candidat parmi les plus avancés, son cadre institutionnel et son système juridique étant largement en place. Selon elle, il convient de mettre davantage l'accent sur les chapitres 23 et 24 des négociations. L'eurodéputé ALDE, Jozo Radoš, a discuté plus en profondeur de l'état de la liberté des médias dans le pays. Outre l'intimidation de journalistes, le Conseil des médias électroniques a également été attaqué. Les médias locaux sont dans une mauvaise situation financière et la structure de propriété n'est pas claire, a-t-il conclu. Le commissaire Hahn a expliqué que le Monténégro entretenait généralement de bonnes relations avec tous ses voisins et a fait remarquer que, dans le contexte des Balkans occidentaux, ce n'était pas un mince exploit : « Le Monténégro a fait des progrès constants sur la voie de l'UE » (Report on Montenegro - debate, 2018).

Le Monténégro et la Serbie sont les pionniers dans la perspective européenne de la région et une stratégie de la Commission européenne publiée plus tôt cette année propose 2025 comme date d'adhésion pour les deux pays. Cependant, les problèmes non résolus de la Serbie avec le Kosovo (Herța, Corpădean, 2019 : 42-88) freinent ses progrès, alors que le minuscule pays de l'Adriatique a été félicité pour ses progrès satisfaisants (Zivanovic, 2018).

Le Monténégro a été évalué comme faisant des efforts en vue d'une coopération régionale constructive et de bonnes relations bilatérales de voisinage (Corpădean, 2018, pp. 86-105), et son accord frontalier avec le Kosovo a été salué. Podgorica a également été encouragée par le fait que « avec une volonté politique forte et des progrès soutenus, le Monténégro pourrait potentiellement être prêt pour l'adhésion à l'UE d'ici 2025 » (Intellinews, 2018). Quant à l'Allemagne, la position du gouvernement soutient pleinement le pays sur la voie de l'adhésion à l'UE et le réforme interne du pays pour progresser vers l'UE (German Federal Foreign Office, 2019).

Conclusion

La date de 2025 proposée pour l'élargissement vers les Balkans occidentaux nous semble pertinente, en vertu des considérations présentées ci-dessus et de la prémissse que le progrès des États de la région ne sera pas freiné par des facteurs politiques ou extérieurs. L'impossibilité de prédire les changements sur la scène politique des deux pays présentés ci-dessus reste l'un des défis majeurs de toute recherche sur ce thème, y compris la nôtre. Les limites de ce papier incluent la disponibilité des sources et l'impossibilité de soumettre à une analyse complexe tous les rapports et les documents attestant les progrès des deux États en matière d'intégration européenne. Les conclusions encourageantes que nous avons tirées reposent sur le contenu favorable des rapports émis par la Commission européenne, mais les résolutions du nouveau Parlement européen à l'égard du dossier crucial de l'élargissement, l'activité du nouveau commissaire chargé de ce sujet et, certes, les attitudes venues des chancelleries des États membres, restent imprévues, vu que la décision en matière d'adhésion est surtout politique. Ce qui est clair, cependant, ce que l'idée d'ajourner la décision reste un risque, étant donné que des pays comme la Serbie ont des alternatives en ce qui concerne le rapprochement d'un facteur extérieur puissant.

Bibliographie

- Brzozowski, A. 2019. « Hungary wants Montenegro and Serbia to join EU before 2025 » Euractiv, le 3 octobre. https://www.euractiv.com/section/future-eu/news/hungary-wants-montenegro-and-serbia-to-join-eu-before-2025/?fbclid=IwAR2G4yaljwspk1bSQajqnsVDMVg-838f6pBpLqb8qHgiWV_R4OxxqMrWh7E [consulté le 29 novembre 2019].
- Commission européenne. 2007. « L'accord visant à faciliter la délivrance de visas et l'accord de réadmission entre la Communauté européenne et la Serbie seront paraphés aujourd'hui », le 16 mai. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_07_680 [consulté le 29 novembre 2019].
- Commission européenne. 2019. « Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions 2019 Communication on EU Enlargement Policy. Serbia 2019 Report », Eur-lex. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52019SC0219> [consulté le 29 novembre 2019].
- Commission européenne. 2019. « Key findings of the 2019 Report on Montenegro » https://europa.eu/rapid/press-release_COUNTRY-19-2779_en.htm [consulté le 29 novembre 2019].
- Corpădean, A. 2018. « Assessments and prospects for the integration of the West Balkans. The case of Montenegro », On-line Journal Modelling the New Europe, no. 25.
- Corpădean, A. 2018. « What Macedonia? Some considerations on the current perceptions of the name dispute amid FYROM's EU integration bid », On-line Journal Modelling the New Europe, no. 26.
- Diaconescu, M. 2019. « Poziția hotărâtă a Guvernului României, prin vocea ministrului d'externe, față de recunoașterea minorității românești de pe valea Timocului », Historia. https://www.historia.ro/sectiune/general/articol/scandalul-care-a-incaierat-romania-cu-serbia-si-germania-vlahii-din-timoc-sunt-romani-autentici-de-ce-neaga-serbia?fb_comment_id=1488660787845864_2463053820406551 [consulté le 29 novembre 2019].

- Durán, G.M., Morgera, E. 2012. *Environmental Integration in the EU's External Relations : Beyond Multilateral Dimensions*, Oxford/Portland : Hart Publishing.
- Europe Briefing. 2006. « Montenegro's Referendum », no. 42, International Crisis Group, le 30 mai. <https://www.refworld.org/pdfid/44c780924.pdf> [consulté le 29 novembre 2019].
- European Western Balkans, 2019. « French Ambassador to Serbia: No special partnerships, EU accession remains our goal », le 30 octobre. <https://europeanwesternbalkans.com/2019/10/30/french-ambassador-to-serbia-no-special-partnerships-eu-accession-remains-our-goal> [consulté le 29 novembre 2019].
- European Western Balkans. 2018. « Draft resolutions on Western Balkan countries discussed in European Parliament », le 29 novembre. <https://europeanwesternbalkans.com/2018/11/29/meps-debate-resolutions-european-commissions-western-balkan-countries-reports> [consulté le 29 novembre 2019].
- German Federal Foreign Office. 2019. « EU enlargement : Montenegro » <https://www.auswaertiges-amt.de/en/aussenpolitik/europa/erweiterung-nachbarschaft/montenegro/250168> [Consulté le 29 novembre 2019].
- Herța, L., Corpădean, A. 2019. « The social construction of identity and belonging: perceptions of EU in the Western Balkans », *Perceptions of the European Union's identity in international relations*, éd. Anna Skolimowska, Routledge.
- Ilievski, N., Ilik, G. 2018. Multi-Speed Balkans: Positioning the Balkans in Multi-Speed Europe. In : *Europe and the Balkans*. Skopje : University American College.https://www.uacs.edu.mk/home/wp-content/uploads/2016/02/Europe-and-the-Balkans-2018-conference-volume_final.pdf [consulté le 29 novembre 2019].
- Intellinews. 2018. « European Parliament backs 2025 as Montenegro's possible accession date », le 29 novembre. <https://www.intellinews.com/european-parliament-backs-2025-as-montenegro-s-possible-accession-date-152822> [consulté le 29 novembre 2019].
- Intergovernmental Conference on the Accession of the Republic of Serbia to the European Union. 2014. « The Opening Statement of the Republic of Serbia », Bruxelles, le 21 janvier. http://www.mei.gov.rs/upload/documents/pristupni_pregovori/the_opening_statement_of_the_republic_of_serbia.pdf [consulté le 29 novembre 2019].
- Joannin, P. 2018. « Les Balkans occidentaux : entre stabilisation et intégration à l'Union européenne », Question d'Europe no. 459, Fondation Robert Schuman, le 22 janvier. <https://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0459-les-balkans-occidentauxentre-stabilisation-et-integration-a-l-union-europeenne> [consulté le 29 novembre 2019].
- La Croix. 2011. « 1991 la fin de la Yougoslavie », le 2 septembre. https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/1991-la-fin-de-la-Yougoslavie-_EP_-2011-09-02-706629 [consulté le 29 novembre 2019].
- Le Borgn, P.Y., Mignon, J.C. 2006. *Rapport d'information sur les Balkans*.
- Le Monde. 2010. « Le Monténégro obtient le statut de candidat à l'accession à l'UE », le 17 décembre. https://www.lemonde.fr/europe/article/2010/12/17/le-montenegro-obtient-le-statut-de-candidat-a-l-accession-a-lue_1455101_3214.html [consulté le 29 novembre 2019].
- McLaughlin, D. 2018. « Germany says Serbia must recognise Kosovo's sovereignty to enter EU » The Irish Times, le 15 février. <https://www.irishtimes.com/news/world/europe/germany-says-serbia-must-recognise-kosovo-s-sovereignty-to-enter-eu-1.3393774> [consulté le 29 novembre 2019].
- N1. 2018. « EP resolutions on Western Balkans: Montenegro making faster progress than others », le 29 novembre. <http://hr.n1info.com/English/NEWS/a351847/EP-resolutions-on-Western-Balkans-Montenegro-making-fasterprogress-than-others.html> [consulté le 29 novembre 2019].
- Parlement européen, « Draft Report, on the 2018 Commission Report on Montenegro ». http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/AFET-PR-623854_EN.pdf?redirect [consulté le 29 novembre 2019].
- Perspective monde. 2006. « Tenue d'un référendum sur l'indépendance du Monténégro », le 21 mai. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMVEve?codeEve=482> [consulté le 29 novembre 2019].

Perspective Monde. 2014. « Serbie : l'étape des négociations d'adhésion à l'Union européenne commence enfin, le 25 février. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAanalyse?codeAnalyse=1681> [consulté le 29 novembre 2019].

Report on Montenegro - debate. 2018. Parlement européen. https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/CRE-8-2018-11-28-ITM-027_EN.html [consulté le 29 novembre 2019].

Roux, M. 1992. « La décomposition de la Yougoslavie : la Serbie et le front Sud ». *Politique étrangère*, Institut Français des Relations Internationales, 57-2.

Zivanovic, M. 2018. « EP Resolutions Press Balkan Hopefuls to Continue Reforms », Balkaninsight, le 29 novembre. <https://balkaninsight.com/2018/11/29/meps-adopt-five-balkan-countries-strategies-11-29-2018> [consulté le 29 novembre 2019].